

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le!

Édition du 11 novembre 2014

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, cliquez ici ou allez à: http://www.scccul.ulaval.ca/nouvelles/info-scccul/

Actualités

La délégation du SCCCUL se prépare pour le Forum des enseignantes et enseignants contractuels de novembre

À la suite de notre appel à la participation dans le but de former une délégation représentative du SCCCUL au Forum des enseignantes universitaires contractuels, voici les chargées et chargées de cours qui prendront part à l'évènement : Roberson Édouard (Sociologie), Anne Fonteneau (Langues, linguistique et traduction), Stéphanie Larmagnat (Géologie et génie géologique), Kathleen Borgia (École de langues), Nicolas Saucier (Communications), Samuel Beaudoin (Anthropologie), Nicole Blouin (Communications). Les accompagneront des membres du comité des relations du travail : Enith Ceballos (École de langues) et Suzanne La Vallée (Fondements et pratiques en éducation) ainsi que des membres du conseil exécutif, Puma Freytag (Théâtre), Mireille Boisvert (Philosophie), Louise Néron (Arts visuels), Vincent Mauger (Design), Robert Grace (Sciences historiques) et Anne Beauchemin (Sciences historiques). Chacun d'eux participera activement à deux ateliers de discussions qui se tiendront les 21 et 22 novembre et dont les thèmes ont été définis comme suit : la qualité de l'enseignement, la propriété intellectuelle et la liberté académique, la recherche-création et les services à la collectivité, la précarité et l'intégration, la formation à distance. De plus, deux autres ateliers auront lieu auxquels des chargés de cours pourront se joindre : l'un, organisé par des étudiants, et l'autre par des professeurs membres de la FQPPU (Fédération québécoise des professeures et professeurs d'universités) et d'autres provenances. Pour bien se préparer aux discussions à venir, une première rencontre a été organisée avec les participants afin de préciser les attentes quant à cette délégation et choisir les ateliers auxquels chacun participera. À la suite de cette rencontre, une bibliographie a été distribuée, comprenant des titres relatifs à chaque atelier thématique. Une seconde rencontre a eu lieu le 5 novembre pour une nouvelle mise au point. L'équipe du SCCCUL remercie chaleureusement les chargées et chargés de cours de l'Université La

Résultats des élections du collège électoral des chargés de cours

Le mercredi 5 novembre ont eu lieu les élections aux différentes instances universitaires par les membres du collège électoral des chargés de cours. Ont été élus pour des mandats de deux ans : - Louise Néron (École des arts visuels) au Conseil universitaire ; - Aude Gérard (Administration) à la Commission des affaires étudiantes ; - Vincent Mauger (École de design) au Conseil de la faculté des études supérieures et postdoctorales ; - Louis-Étienne Pigeon (Philosophie) au Comité de valorisation de l'enseignement ; Pour un mandat d'un an : - Louis Lefrançois (Sciences historiques) au Comité-conseil de la bibliothèque.

FondAction: investir dans un REER socialement responsable

Fond*Action*, le Fonds de travailleurs de la CSN, va tenir son kiosque d'information à l'entrée principale du pavillon Alphonse-Desjardins le jeudi 13 novembre 2014, de 9 h à 16 h. Fond*Action* finance des entreprises québécoises, favorise la gestion participative et se donne pour objectif le maintien et la création d'emplois dans la perspective du développement durable. En rencontrant des représentants, vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour épargner avec un REER socialement responsable et bénéficier de crédits d'impôt de 40 %, en plus des avantages fiscaux associés aux

REER. Pour en savoir plus sur la mission et l'organisation de Fond Action ainsi que sur l'épargne des particuliers. Avant de prendre un REER de Fond Action, vérifiez cependant si vous avez atteint le montant maximal de cotisation auquel vous avez droit.

Lancement du livre de Joanne Ouellet

Joanne Ouellet, chargée de cours à l'École des arts visuels, lance son livre illustré intitulé *Carnets des oiseaux de rivages des îles du fleuve Saint-Laurent*, pour lequel elle a réalisé un ensemble de dessins, aquarelles, tableaux et textes. Ce livre est édité par la maison *Les Heures bleues*. Le lancement a eu lieu le vendredi 7 novembre 2014 à la Librairie Pantoute (1100 rue Saint-Jean, Québec).



À votre agenda

Jeudi 13 novembre, de 9 h à 16 h

Présentation des REER Fond Action (CSN), entrée principale du pavillon Alphonse-Desjardins

Vendredi 14 novembre, de 16 h à 19 h

Assemblée générale statutaire d'automne (1re partie), Théâtre de poche (POL-2113). HEURE MODIFIÉE

Samedi 29 novembre 2014, 12 h

Manifestation « Refusons l'austérité » assemblement à 12 h au Parc des Champs-de-Bataille (Plaines d'Abraham). Départ : 13 h. Voir aussi Vie syndicale

Vendredi 12 décembre, de 15 h à 18 h

Assemblée générale statutaire d'automne (2e partie), ADJ-2326. **DATE MODIFIÉE**

Échos du comité des relations du travail (CRT)

L'accessibilité du matériel pédagogique sur ENA

La formation sur le portail de cours ENA, à laquelle plusieurs chargés de cours ont assisté, soulève des questions en ce qui concerne l'accessibilité des documents déposés sur les sites de cours pour une période de cinq ans. Afin de répondre aux interrogations des chargés des cours, nous nous sommes

adressés au Bureau des services pédagogiques pour obtenir des éclaircissements à ce sujet. Voici la réponse que nous avons reçue: Lors de la phase d'analyse des besoins liés à la conception de l'ENA, le comité directeur du projet a convenu de l'intérêt pour les étudiants de conserver un accès aux sites de cours auxquels ils étaient inscrits. La durée du maintien des accès aux sites de cours a été établie à 5 ans, permettant ainsi à la plupart des étudiants de premier cycle de maintenir un accès aux contenus pédagogiques tout au long de leur cursus. Cette orientation vient aussi appuyer une approche programme où la création et l'établissement de liens sont encouragés entre les différents cours. Cette durée diffère du mode de fonctionnement précédent avec le système WebCT où l'accès des étudiants était maintenu pour 1 an. Cette durée avait été établie pour des raisons techniques puisque le mode de gestion du système obligeait la réutilisation annuelle d'un site de cours pour un même sigle chaque session. (ex : le site d'un cours donné à l'automne 2004 était réutilisé pour l'automne 2005). Par ailleurs, au terme d'un cours, un site web sur l'ENA passe en mode consultation. Ce changement est déterminé selon un paramètre défini par faculté. (ex : après 60 jours, après 120 jours,...). À partir de ce moment, il n'est plus possible pour les étudiants d'utiliser les outils de communication ou d'auto-évaluation. Seule la consultation des pages de module et du plan de cours est maintenue. Soulignons également qu'il est possible, au terme d'un cours, de masquer les différentes pages de modules si telle est l'intention du responsable du cours. Dans ce cas, seul l'accès au plan de cours est maintenu. Nous espérons que ces informations vous permettent de mieux comprendre les raisons ayant motivé l'accessibilité du matériel pédagogique par les étudiants et la possibilité que vous avez de décider de ce qui demeurera accessible sur votre site de cours. Chaque chargé de cours devrait s'informer du paramètre choisi par sa faculté

Pierre-Charles Tremblay

Suzanne La Vallée

Dossiers

Compressions dans le monde de l'éducation : la FNEEQ tire la sonnette d'alarme

Dans un texte daté du 16 octobre dernier, la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) prend position face aux compressions répétées qui sont exercées dans le monde universitaire. Le SCCCUL vous présente les arguments avancés, qui dénoncent la logique comptable aveugle qui semble guider les décisions du gouvernement actuel. À lire dans le texte intitulé *L'Université est un bien commun*.

L'Université est un bien commun!

Les coupes successives dans les universités mettent une pression énorme sur le réseau et rendent difficile, voire impossible, l'atteinte de ses objectifs, de ses missions fondamentales, l'enseignement en particulier. Ces compressions mettent nos universités en danger. Nous jugeons qu'il est absolument irresponsable de la part du Parti libéral du Québec (PLQ) de procéder ainsi à l'aveugle, c'est-à-dire sans avoir une vue actuelle de l'ensemble du réseau universitaire québécois. On l'a vu, ces coupes ont des conséquences concrètes. Elles affectent les services aux étudiants, augmentent leur nombre par classe, diminuent l'offre et le nombre de cours, ce qui nuit à la diversité, à l'accessibilité et à la qualité de l'enseignement. On constate aussi que certaines administrations choisissent de couper le nombre de charges de cours. Sachant que les chargées et chargés de cours contribuent quotidiennement à l'accessibilité, à la diversité de l'offre de cours et à la qualité de l'enseignement universitaire partout au Québec, nous réalisons que ces coupes, en plus de causer des pertes d'emploi, priveront les étudiantes et les étudiants d'une précieuse expertise et de services auxquels ils ont droit. Les milliers de chargées et chargés de cours du Québec clament depuis des années qu'ils sont membres de la communauté universitaire à part entière. Et c'est à ce titre qu'ils ne resteront pas les bras croisés face à ces attaques injustifiées, qui reposent davantage sur une idéologie politique que sur la réalité financière. Nous dénonçons : · Le fait que ces compressions soient ainsi faites à l'aveugle; · Le fait qu'une simple logique comptable fragilise notre réseau universitaire; · La lente asphyxie de notre réseau universitaire; · L'hypocrisie du ministre qui se réfugie derrière l'autonomie des universités pour qu'elles fassent le sale boulot;

L'augmentation démesurée de la charge de travail des enseignantes et des enseignants universitaires;

Les coupes dans les programmes et les charges de cours, qui réduisent l'accessibilité, la diversité et la qualité de l'enseignement universitaire.

Nous refusons d'être celles et ceux que l'on sacrifie dans le cadre d'un simple exercice comptable! Nous réclamons : · Que le gouvernement cesse ces coupes à l'aveugle; · Que le gouvernement interdise toutes décisions administratives qui affecteraient l'accessibilité, la diversité de l'offre de cours et la qualité de l'enseignement; · Que le gouvernement fasse en sorte que nos universités soient administrées non pas comme des entreprises, mais comme des institutions publiques, ce qu'elles sont; · Que le gouvernement agisse de manière responsable et dresse rapidement un portrait détaillé du réseau universitaire. Ce portrait permettrait de donner une image juste et actuelle des universités. Il révèlerait l'état général du réseau, ses besoins réels, qui fait quoi dans les universités. Il pourrait nous dire, entre autres, si l'enseignement obtient sa juste part de financement vis-à-vis de la recherche et de l'innovation, et de faire le point sur les transferts entre les fonds, notamment du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations; · Que le gouvernement rende rapidement public le rapport sur la politique de financement des universités; · Que le gouvernement consulte réellement la communauté universitaire pour l'entendre sur d'autres options que le simple saccage; · Que le gouvernement recule sur le projet de loi 15, un projet profondément inéquitable et discriminatoire envers les universités du réseau de l'Université du Québec (UQ); · Que le gouvernement s'inspire, entre autres, des solutions proposées ici pour accroitre ses revenus. Nous exigeons que le gouvernement reconnaisse l'importance du réseau universitaire québécois, véritable moteur social issu de la Révolution tranquille et qu'il agisse, en cette année du 50e anniversaire du Rapport Parent, avec le sérieux, le respect et le discernement que l'institution universitaire mérite.

Appel à contributions : articles sur l'enseignement, l'éducation et autres sujets pertinents.

Dans le contexte du Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels, le SCCCUL a fait de la question de l'enseignement un dossier d'importance majeure pour l'année 2014-2015. Pour nourrir la réflexion de tous à ce sujet, nous ouvrons la rubrique « Dossiers » de l'Info SCCCUL aux chargées et chargés de cours désireux de partager, par le biais de courts articles, leurs connaissances et leurs expériences de l'enseignement. Les sujets abordés peuvent toucher différents aspects de l'enseignement et concerner, par exemple, des méthodes pédagogiques expérimentées en classe, un examen critique de la formation à distance, une réflexion sur les conditions actuelles de l'enseignement universitaire, l'enseignement aux 2e et 3e cycles, etc. Ces articles peuvent discuter de théorie, de pratique, mettre en relief leur complémentarité, examiner l'apport de l'expérience professionnelle à l'enseignement universitaire. Vous pouvez aussi présenter des comptes-rendus de lectures, des articles faisant état de vos recherches dans votre discipline. Les sujets et les thèmes possibles sont très nombreux. Les articles devraient être d'une longueur approximative de 1 000 mots, comporter un titre ainsi que les références bibliographiques des auteurs cités, s'il y a lieu. Ces articles, signés, pourront éventuellement faire l'objet d'un recueil publié dans un an qui mettrait en lumière la participation des chargés de cours à la formation universitaire. Votre participation à cette rubrique de l'Info SCCCUL serait d'un grand intérêt, et nous espérons que plusieurs d'entre vous répondront à cet appel! Anne Beauchemin v.-p. aux communications

Appel à des contributions : « La grande aventure »

Un texte de Johanne Picard, chargée de cours au Département des fondements et pratiques en éducation, sur une expérience d'enseignement inédite dans un milieu autochtone de la Côte-Nord.

La grande aventure
Une expérience d'enseignement
avec un groupe d'élèves amérindiennes d'origine innue

Enseigner est une tâche exigeante, mais aussi enrichissante et remplie de moments savoureux qui s'accumulent dans nos souvenirs, prêts à surgir de la mémoire à maintes occasions. Par exemple, je ne savais pas à quel point j'allais être aussi intensément sollicitée et bouleversée par une expérience inédite d'enseignement auprès d'un groupe d'élèves essentiellement composé de femmes amérindiennes occupant, pour la plupart, un emploi professionnel. J'ai enseigné à ce groupe d'élèves pendant une période de deux ans et demi, à raison d'un cours par session, dans le cadre d'un Certificat personnalisé en insertion sociale et professionnelle. L'axe principal de la formation à dispenser à l'intérieur de ce certificat personnalisé, élaboré pour cette cohorte d'étudiantes de la communauté innue, était basé sur une approche psychosociale des problèmes humains. Cette formation privilégiait le développement d'une posture d'analyse réflexive et d'intervention psychosociale. Le choix d'une pédagogie expérientielle par paliers, consistant en une intégration et une consolidation de notions théoriques et d'apprentissages allant du plus simple au plus complexe, a pris en considération le souci constant d'harmoniser la théorie avec les aspects très concrets de la pratique professionnelle des participantes. Or, au-delà de l'approche pédagogique initiale, il y a eu surtout la grande aventure humaine de la rencontre de deux cultures, de deux histoires que l'on sait troubles : la rencontre « Indiens-Blancs » qui, pour les participantes amérindiennes, soulève encore des blessures profondes. Dans ce contexte, la maitrise des aspects théoriques de la matière à enseigner, en vue d'aider les étudiantes à les appliquer aux problématiques de l'insertion sociale et professionnelle en milieu autochtone, est devenue le tremplin permettant d'apporter une attention vigilante aux obstacles qui se présentaient sur le chemin de la rencontre humaine. Cette pratique de l'enseignement exige d'aller vers les personnes, de s'approcher d'elles avec une pédagogie bien ancrée dans la chair et qui s'inscrit dans l'humanité de la rencontre, avec tout ce que cela implique. Au début, chaque seconde fut une rencontre intense, tellement nos deux mondes nous semblaient éloignés l'un de l'autre. Et sans la motivation des élèves à apprendre, sans le désir des enseignantes de partager leur savoir en vue de les aider à résoudre des problèmes humains, peut-être n'y aurait-il pas eu de réussite possible quant à la poursuite de cette formation, qui avait fait l'objet d'une entente préalable. Néanmoins, cette base relationnelle, bien que fragile, a offert aux deux parties un très beau présent qu'on ne pouvait, de part et d'autre, qu'entrevoir ou imaginer au début de la formation. Ce précieux cadeau fut un coup d'envoi puissant : les enseignantes ont pu accueillir la motivation de leurs élèves comme un baume sur les aspects plus difficiles et moins heureux de l'enseignement, tandis que ces dernières ont reçu avec gratitude, je crois, le désir des enseignantes d'être là pour elles, centrées sur leurs besoins, afin de les aider devant les difficultés et les problématiques sociales qui les tourmentaient. Bref, il s'agit d'une approche pédagogique tissée par la fibre du cœur. Cette approche sensible de la part de l'enseignante était une nécessité dans la construction d'une relation qui constituait le seul noyau permettant d'entrevoir la possibilité de poser le pied sur un terrain mouvant sans s'y enfoncer malencontreusement, alors que tout semblait fuir de toutes parts. Cette formation m'est apparue alors comme un glacier brulant à la couleur très pure au milieu de l'océan, mais un glacier en dérive qui, pourtant, se laissait mystérieusement flotter jusqu'à son prochain ancrage dans un paysage renouvelé et porteur d'espoir. Dans cette perspective, une sensibilité aiguisée fut garante de l'avenir pour l'enseignante. Elle lui a permis de faire les pas un à un, en avançant lentement, prudemment et intensément, dans un corps à corps de plus en plus intime, qui faisait appel à une démarche où l'on s'apprivoisait peu à peu au rythme des craintes, des angoisses, des susceptibilités, des blessures, des douleurs, des coups de cœur, des espoirs, des attachements, des fous rires, de la joie, et encore et encore. Si cette sensibilité à l'égard de l'autre fut essentielle, elle a été encore plus vitale lorsqu'il fut question, pour l'enseignante et les élèves, d'emprunter le chemin de deux cultures au passé obscur, nébuleux et fragile qui, pour ces femmes, s'exprimait par un cri du cœur cherchant un écho, une résonance, et ce, en dépit d'un climat qui, d'entrée de jeu, était caractérisé par une forme de méfiance, tant envers les aspects théoriques de la formation qu'envers les enseignantes elles-mêmes. Cette crainte était d'ailleurs tout à fait légitime et humaine devant des enseignantes « blanches » qui, malgré elles, leur rappelaient ces déchirures surgissant du passé et qui n'en finissaient plus de s'ouvrir et de se refermer tout au long de la formation. Dans ce contexte-là, l'expertise de l'enseignante n'est pas une expertise qui se transmet à l'état brut, sur la base du seul savoir, c'est-à-dire d'un savoir qui n'aurait pas la résonance du cœur, même si l'enseignante était passionnée par la théorie à transmettre. Il s'agit plutôt d'une expertise qui s'offre avec des mots traduisant les préoccupations de tous les jours. Sans cette facettelà, l'enseignante aurait perdu, au regard de la connaissance à partager, le contact avec ces personnes qui apprenaient d'abord avec leur cœur. Cela m'a sauté au creux de l'âme dès les premières heures de la formation. C'est ainsi qu'enseigner est devenu une rencontre où, durant les cours, chaque battement de cœur donnait le tempo et construisait lentement le terrain favorable aux apprentissages, impliquant le cheminement, la transformation et l'épanouissement de ces professionnelles de l'intervention engagées dans une démarche de formation continue. C'est principalement cette relation qui a posé le sceau de la réussite ou de l'échec face au premier obstacle à surmonter et pour tous les autres que l'on a fini par prendre ensemble sur nos épaules, indiennes et blanches confondues. Sur ce chemin-là, est-il nécessaire de le redire, il faut s'attendre à être traversée d'humanité en passant par des émotions aussi vives que variées : prudence, crainte, étonnement, excitation, frustration, déception, tristesse, joie, questionnement, douleur, acceptation, attachement, exaltation, et plus encore. Une rencontre vraiment fascinante où la personne entière était sollicitée, ébranlée parfois à travers toutes les fibres de son corps. Au-delà du diplôme universitaire, il y avait surtout, pour ces femmes innues, le désir profond et troublant d'aider leur communauté, un cri déchirant qui m'a bouleversée, mais qui rejoint l'essence fondamentale du travail que je tente de faire lorsque j'enseigne. Pour moi, il ne s'agit pas « d'avoir la connaissance », de la « posséder » en vue de la transmettre à l'état brut, mais bien de pouvoir utiliser une forme de connaissance permettant de réfléchir rigoureusement pour comprendre les situations qui font problème, pour améliorer le sort de personnes bien réelles qui ont recours à nous dans le contexte de notre travail afin de diminuer leurs souffrances, celles des leurs, et aussi, pourquoi pas, pour les gens que l'on aime et pour soi. Pour ces élèves autochtones, ce désir embrassait toute leur communauté, personne n'était laissé hors de leur vision. Ces femmes nourrissaient un projet beaucoup plus vaste que le mien. J'ai été, et je suis encore, en admiration devant elles, devant ce désir aussi grand d'engagement et devant autant de compassion humaine. Elles voulaient se perfectionner sur le plan de l'intervention professionnelle, et plus encore. Elles étaient avides d'apprendre, elles étaient intenses et volontaires, touchantes et attachantes. Mon enseignement a trouvé alors un sens bien tangible en s'infiltrant dans leur vie, pour qu'elles puissent ensuite toucher celle des leurs. Voilà, bien succinctement, une bribe de mon expérience dans la région de la Côte-Nord, expérience fondée sur l'enseignement de la vision psychosociale des problèmes humains auprès d'un groupe d'étudiantes innues et élaborée à partir d'une approche pédagogique axée sur la rencontre sensible avec l'autre. Ce fut une rencontre significative qui restera gravée en moi tout près de mon cœur, là où je conserve mes souvenirs les plus vibrants. De toutes mes années consacrées à l'enseignement, ce fut l'expérience la plus marquante, une grande aventure inscrite profondément dans ma mémoire, pour des lunes et des lunes. Je tiens à remercier chaleureusement chacune de mes étudiantes pour tout ce qu'elles m'ont apporté. J'espère aussi avoir laissé une petite trace indélébile dans leurs cœurs. Johanne Picard, c.o.

chargée de cours Département des fondements et pratiques en éducation Faculté des sciences de l'éducation Université Laval

Vie syndicale

Maintien du taux de cotisation syndicale

Le 17 octobre dernier s'est tenue une assemblée générale spéciale concernant le taux des cotisations syndicales versées au SCCCUL. Le conseil exécutif, sur approbation du conseil syndical, a proposé aux membres réunis de maintenir le taux actuel de 2,6 %, qui se situe dans la moyenne – entre le taux maximum de 3 % et le taux minimum de 2 % ? de ceux adoptés par les autres syndicats de chargés de cours dans les universités québécoises. Des discussions ont suivi cette proposition motivée par le souci de développer notre rapport de force en vue de la prochaine négociation en se dotant d'un fonds apte à satisfaire à nos besoins. Bien que certains chargés de cours trouvent ce taux trop élevé, d'autres, plus nombreux, pensent qu'il permettra de maintenir notre rapport de force et que la solidarité entre toutes les catégories de chargés de cours doit avoir la préséance. À l'issue d'un vote, 85 % se sont prononcés pour le maintien du taux des cotisations à 2,6 %.

Assemblée d'unité en Pharmacie

Le 21 octobre 2014, les chargés de cours de la Faculté de pharmacie ont été conviés à une assemblée d'unité afin de discuter du nouveau programme de doctorat de premier cycle. Les sujets principaux abordés au cours de cette rencontre ont été les irrégularités dans l'attribution des cours ainsi que la charge de travail des chargés d'enseignement qui donnent pratiquement la totalité des cours du programme.

Le SCCCUL accueille de nouveaux chargés de cours

Cette année, l'accueil des nouveaux chargés de cours a pris la forme d'un 5 à 7 convivial. Le mercredi 29 octobre, une douzaine de chargés de cours, nouveaux et anciens, réunissant des membres de l'exécutif et une agente des relations de travail ont échangé sur les activités du syndicat tout en partageant un gouter. Une nouveauté cette année : des délégués syndicaux ont aussi participé à l'activité. Cette activité a comme but de mieux faire connaître le syndicat et son mode de fonctionnement aux nouveaux chargés de cours.

Le gagnant du laissez-passer du RTC

Le 23 octobre 2014, le SCCCUL a remis à Mondher Bouden, chargé de cours en Informatique, la carte OPUS du RTC, qu'il a gagnée lors du tirage de la Rentrée UL d'automne. Cette carte sera valide du 1er janvier au 30 avril 2015.

Activités FNEEQ-CSN-CCQCA

Une « Foire aux compressions » ludique, mais critique



Le 28 octobre 2014 devant l'hôtel Château-Laurier, sur Grande Allée, a eu lieu une manifestation qui a pris la forme d'une « Foire aux compressions » pour souligner le caractère unilatéral des audiences publiques de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise. Après deux discours instructifs de la part d'Ann Gingras, présidente du Conseil Central de Québec et Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN) et de Vania Wright-Larin, du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, une foule de participants a pu tester, dans un esprit à la fois ludique et critique, le jeu de poches des 600 millions à dénicher, tourner la roue des coupures puis crever aux dards quelques « ballounes » libérales. Une formation sur la fiscalité provinciale a aussi été fort appréciée du public. Malgré la mise sur pied d'une Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, présidée par M. Luc Godbout, il est difficile de ne pas penser que plusieurs arguments ont été élaborés à l'avance pour justifier le programme d'austérité du gouvernement libéral. À preuve, M. Philippe Couillard déclarait au début de septembre qu'il n'attendrait pas les conclusions de la Commission pour sabrer les dépenses! Les solutions fiscales de remplacement existent pourtant : de nombreuses solutions permettraient de financer la gratuité et l'universalité des services publics tout en améliorant la redistribution de la richesse. Si ce n'est déjà fait, le SCCCUL vous invite à prendre connaissance des 10 milliards de solutions. Plusieurs parmi celles-ci figurent dans les mémoires déposés lors des consultations publiques et privées tenues par la Commission par des organisations affiliées ou appuyées par notre syndicat. Pour en savoir plus sur cette manifestation et sur la Coalition

Conférence de presse du CCQCA-CSN: « Refusons l'austérité »

Le 2 novembre a eu lieu une conférence de presse sur le thème « Refusons l'austérité » dans les locaux du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches afin de dénoncer l'impact des coupures répétées dans le monde de l'éducation. Ont été évoqués les nombreux problèmes rencontrés par les commissions scolaires, les cégeps et les universités. Le monde de l'éducation se mobilise face à des dérives qui touchent de manière directe les services aux étudiants, la surcharge de travail du corps enseignants et la qualité de l'enseignement.

29 novembre : Manifestation « Refusons l'austérité »

Le 29 novembre prochain, plusieurs organismes syndicaux et sociaux se mobiliseront lors de la manifestation « **Refusons l'austérité** » pour témoigner de leur désaccord envers le régime d'austérité du gouvernement Couillard et ses effets néfastes sur la vie sociale et le monde de l'éducation. La CSN encourage tous ses membres à participer à cette manifestation afin de faire valoir le point de vue de celles et ceux qui sont le plus menacés par ces compressions. La CSN a pris position dans un court texte :

Un mandat pour détruire le modèle québécois ?

Ce gouvernement a mené, le printemps dernier, une campagne électorale séduisante pour des Québécoises et des Québécois, axée sur le développement du Québec et la création d'emplois. Or, sous prétexte de redresser les finances publiques, on impose au contraire des mesures d'austérité d'une vigueur jamais vue jusqu'à présent. Plutôt que de se concentrer sur le développement, la création d'emplois, la pérennité des services publics et des programmes sociaux ou encore d'avoir le courage d'aller chercher de nouveaux revenus, le Parti libéral veut imposer au cours des deux prochaines années des coupes de plus de 6 milliards de dollars dans les services publics et les programmes sociaux, et ce, dit-il, sans toucher aux services aux citoyens. Nous en doutons fortement, car les faits parlent d'eux-mêmes! Sous le couvert d'une austérité qui serait salutaire, le gouvernement actuel s'attaque aux missions fondamentales de l'État québécois – missions qui font du Québec une société unique en Amérique du Nord, plus juste et égalitaire. Ailleurs, la désolation règne dans les États où des politiques d'austérité ont été appliquées, Joseph Siglitz l'affirme: l'austérité a échoué. En accentuant les restrictions budgétaires, on amoindrit les symptômes économiques, mais le chômage continue d'être au plus haut et le PIB par habitant demeure en chute libre. Voulons-nous des mesures cosmétiques pour le Québec, qui n'auront pas d'effet sur sa richesse? Souhaitons-nous faire du Québec une société déstructurée et désorganisée, qui ne pourra même plus répondre aux besoins intrinsèques de ses citoyennes et de ses citoyens?

Refusons l'austérité afin d'éviter des coupes inadmissibles dans les services publics et faisons-nous entendre du gouvernement!

Quand bien même ce gouvernement crierait sur tous les toits que les services ne seront que peu ou pas touchés, les coupes actuelles touchent directement l'accessibilité et la qualité des services à la population. Tout y passe! Autant dans les domaines de la santé, des services sociaux que de l'éducation et de la famille, ces compressions draconiennes frappent de plein fouet les programmes gouvernementaux qui s'adressent à toutes les Québécoises et à tous les Québécois, et particulièrement aux personnes en situation de pauvreté. C'est pourquoi il nous faut réagir afin d'éviter que le Parti libéral continue de s'attaquer aux plus vulnérables. Quant aux bienfaits pour les citoyens en situation de précarité, rappelons que les mesures

d'austérité ont jusqu'à maintenant des effets néfastes pour l'emploi : nous en tenons pour preuve une perte de plus de 21 000 emplois en 2014, malgré une promesse du Parti libéral, lors de la campagne électorale, de créer plus de 35 000 emplois cette année et 250 000 pour le mandat. De plus, les politiques de ce gouvernement sont dangereuses pour notre environnement, en visant une rentabilité à court terme des plus douteuses. La preuve : le Parti libéral en toute hâte, développe dans les forages tout en sabrant du côté de la surveillance environnementale. Encore là, des mesures à court terme et un potentiel de démolition de notre patrimoine à moyen terme sont inévitables. C'est déjà trop : Refusons l'austérité! Le 29 novembre, participons aux manifestations citoyennes qui se tiendront simultanément à Montréal et à Québec, à 13 heures. Points de rencontre : • Montréal : Place du Canada (angle Peel et René-Lévesque) • Québec : Place des Champs-de-Bataille (plaines d'Abraham)

À lire, à voir, à écouter

Émission radiophonique L'Alternative économique, CKIA-FM

Une entrevue de Puma Freytag à écouter, émission du 28 octobre, sur le militantisme en période d'austérité.

« Les mesures d'austérité, une atteinte aux droits humains » : la Ligue des droits et libertés prend position.

Dans une lettre ouverte publiée dans *Ricochet* le 25 octobre, la Ligue des droits et libertés met en lumière les enjeux de droits humains soulevés par les mesures d'austérité et rappelle au gouvernement qu'il doit administrer les finances publiques en fonction de ses obligations en matière de droits humains. La Ligue des droits et libertés a aussi participé à la manifestation du 20 octobre pour dénoncer la composition et les orientations préétablies de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise. La LDL compte intervenir sous peu sur la base des conclusions du *Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada* pour réclamer une fiscalité au service des droits humains. Cliquer ici pour l'article de *Ricochet*

Déficit en vue pour les universités montréalaises

Démontrer l'engagement des universités dans la communauté en période d'austérité prend des couleurs de défense de leur rôle et de protection de leur mission. Le déficit semble maintenant inévitable pour les universités montréalaises. « La seule chose que je ne sais pas encore, c'est la grosseur du déficit », a laissé tomber Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal, en marge d'une conférence vendredi. Cliquer ici pour lire l'article

Nos universités sont-elles inefficaces?

Quoi, le gouvernement Couillard exige une nouvelle amputation de 25 millions? Après les coupes déjà réclamées de 172 millions du dernier budget? Mais à quoi pense le ministre Bolduc? Or, en faisant des recherches, je suis tombé sur une étude qui m'a scié les jambes. Selon cette étude fouillée, les universités du Québec ne souffriraient pas de sous-financement en regard de leurs principales concurrentes, au contraire. Pire: le problème serait lié à la faible charge de travail des professeurs! L'étude en question a été réalisée en mars 2011, mais elle est passée complètement inaperçue. Les comparaisons avec les universités hors Québec se basent sur des chiffres de 2009. Selon mes informations, une version pour l'année 2012 arrive aux mêmes conclusions, mais elle dort sur les rayons du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Qu'en est-il au juste? En moyenne, les universités du Québec ont reçu 27 628\$ de revenus par étudiant au cours de l'année 2008-2009 (subventions, droits de scolarité, fonds de recherche, etc.). En comparaison, l'Ontario s'est débrouillé avec 25 587\$ par étudiant et les provinces de l'Atlantique, 25 744\$. Seuls les établissements de l'Ouest obtiennent plus (33 243\$). Autrement dit, pour 100\$ de revenus par étudiant au Québec, les universités ontariennes en reçoivent environ 93\$ et celles de l'Ouest, 120\$. La moyenne canadienne sans le Québec est de 102\$. L'étude ne s'arrête pas là. Le type de clientèle des universités a une incidence importante sur ses dépenses. Les étudiants de deuxième cycle coûtent plus cher que ceux de premier cycle, par exemple. De plus, le coût de la vie est différent d'un endroit à l'autre. Au Québec, les immeubles sont moins dispendieux et coûtent moins cher à chauffer et à entretenir, ce qui avantage nos universités. Tout pris en compte, pour 100\$ de revenus par étudiant au Québec, le chiffre comparable serait de 88\$ en Ontario, de 121\$ dans l'Ouest et de 101\$ pour le Canada sans le Québec. En somme, les universités québécoises disposeraient de plus de revenus par étudiant que leurs concurrentes ontariennes, mais moins que dans l'Ouest. La charge de travail des profs Qu'est-ce qui explique que, malgré tout, les universités québécoises ont cette impression de manquer sévèrement de fonds? Réponse suggérée de l'étude: la charge de travail moindre des professeurs. En 2008-2009, il y avait 21,2 étudiants à temps plein par professeur au Québec, contre 25,2 en Ontario. La moyenne canadienne sans le Québec est de 22,5. Ce rapport englobe seulement les professeurs réguliers et exclut les chargés de cours, nombreux au Québec. Cet écart Québec-Ontario n'est pas attribuable aux classes moins nombreuses. Il s'expliquerait surtout par le moins grand nombre de cours donnés par les professeurs, selon certaines observations, que l'étude ne rapporte pas. Au Québec, faut-il savoir, les professeurs réguliers doivent donner deux cours différents par session ou quatre cours par année. Autrement dit, leur présence en classe est théoriquement de six heures par semaine (deux cours de trois heures). Le reste de leur semaine est réservé à la préparation des cours, aux rencontres avec les étudiants et à la recherche. Or, il a été démontré que bien souvent, la moyenne est de moins de quatre cours par année. Par exemple, la firme PWC a constaté que cette charge était de 2,8 cours par année en 2008 à l'UQAM. En comparaison, en Ontario, la charge d'enseignement est plutôt de 3,4 cours par année, selon une étude de COQES menée auprès de quatre universités. Les profs qui se consacrent à la recherche y donnent moins de cours que les autres (3,0 contre 3,8), mais plus qu'à l'UQAM. Ces observations feront sursauter les universitaires. Dans certaines facultés, on dit avoir de réelles difficultés à recruter des professeurs en raison des conditions nettement plus avantageuses ailleurs. C'est probablement le cas de certaines facultés, comme la finance et la médecine, mais est-ce vraiment le cas de toutes les disciplines? Est-il possible qu'au

Québec, pour des raisons syndicales, les professeurs de certaines disciplines soient au contraire mieux payés qu'ailleurs? Que l'écart soit moins grand entre les profs les moins payés et les mieux payés? Et, surtout, que les tâches soient moins lourdes? Autres interrogations: le temps passé à la recherche est-il utilisé efficacement? Les recherches sont-elles toutes également pertinentes? Certains professeurs devraient-ils faire davantage de recherche et d'autres, donner davantage de cours, en fonction de leur efficacité relative, comme c'est le cas en Californie? Je ne veux pas jeter la pierre aux professeurs ou aux universités, dont les finances sont sous pression. Et les observations ci-dessus devraient probablement être approfondies, comme le fait l'Ontario actuellement. Mais à l'heure où se profilent de nouvelles compressions, il est indispensable de s'interroger sur la façon dont l'argent est dépensé. Et espérer qu'en plus de couper des cours ou d'augmenter le nombre d'étudiants par classe, on examinera aussi l'organisation du travail.

Pour consulter l'étude:

http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/BulletinStatistique4o_f.pdf

Les professeurs ne suffisent plus à la tâche

L'auteur réagit à la chronique de Francis Vailles Nos universités sont-elles inefficaces?, publiée lundi dernier. Dans La Presse du 20 octobre dernier, Francis Vailles posait la question «Nos universités sont-elles inefficaces?» Sa réponse voulait que la faute en incombe aux professeurs parce qu'ils seraient grassement rémunérés et qu'ils ne travailleraient pas assez. Il disait s'appuyer sur un Bulletin statistique de l'éducation (2011), lequel avançait que, par comparaison avec l'Ontario, le financement universitaire au Québec était trop généreux. Ce document - qui concernait l'année 2008-2009 - a été très sévèrement contesté pour ses références et sa méthodologie et il n'a servi qu'à tenter de justifier les orientations budgétaires du gouvernement de l'époque. Il ne faut pas chercher longtemps pour comprendre les raisons d'y revenir. Mais le discours gouvernemental, croyant nous y préparer, nous a prémunis contre un tel argumentaire. La rémunération des travailleurs est un sujet embarrassant surtout à l'approche d'un renouvellement de conventions collectives. Pourtant, les salaires des professeurs syndiqués sont publics et ils font toujours l'objet de négociations serrées. Ils sont établis sur une base non arbitraire, comparable, donc, eu égard aux qualifications exigées et à l'ampleur de la tâche et des responsabilités professorales. Sauf exception, au Québec, les professeurs d'université détiennent un doctorat, enseignent aux trois cycles et accomplissent des activités de recherche, de création et de formation scientifique ainsi que de services aux communautés, conformément à leur contrat de travail. Lors de la grève des professeurs de l'UQAM, en 2009, la firme-conseil AON avait été mandatée par l'employeur pour évaluer leurs tâches et leurs conditions salariales. Son rapport a démontré que les professeurs de l'UQAM travaillaient tout autant que leurs collègues, mais qu'ils étaient nettement sous-payés, contrairement à la rumeur que faisait circuler le gouvernement. C'est ce même genre de rumeurs et de faussetés qui prévoyaient, année après année, une diminution de la fréquentation étudiante, justifiant un financement moindre des établissements. Tout le contraire s'est produit: les effectifs étudiants n'ont pas cessé de croître, tandis que stagnait le nombre des professeurs. La disproportion s'est aggravée avec un sous-financement chronique. La conséquence était prévisible: les professeurs ne suffisent tout simplement plus à la tâche. Les classes débordent; l'encadrement pédagogique devient plus exigeant, voire impossible. Le manque de ressources touche l'ensemble du corps professoral qui a vu s'alourdir les autres tâches, en particulier la recherche, qui est partie intégrante de la fonction et qui est essentielle à l'université. La pression ne cesse de s'accentuer sur les professeurs qui doivent être à la fois des pédagogues et des chercheurs. Combien d'heures de travail cela exige-t-il? Une enquête de la FQPPU menée en 2008 établissait à 50,5 heures par semaine le temps de travail moyen des professeurs d'université et à 51,7 heures le temps de travail de ceux qui détiennent des subventions de recherche. Une autre étude, menée au même moment par des chercheurs de l'Université de Toronto, a révélé un résultat comparable: les professeurs d'université au Canada travaillent en moyenne 50 heures par semaine. Ces enquêtes étaient dans le droit fil de plusieurs rapports qui vont dans le même sens. Par ailleurs, depuis 2008 dans les universités québécoises, la charge de travail a encore augmenté avec la hausse de la fréquentation étudiante (surtout aux 2e et 3e cycles) et la diminution des fonds de recherche disponibles, tandis que le financement de base a toujours été insuffisant. Si les universités sont en grande difficulté, si certains peuvent les trouver «inefficaces» (sic), c'est bien parce qu'elles sont appauvries depuis des années et que celles et ceux qui font un travail essentiel n'y trouvent plus l'espace et le soutien nécessaires pour accomplir leur mission entière. Il existe pourtant des solutions à ces problèmes structurels, mais que le gouvernement refuse de voir, préférant jeter le discrédit sur les travailleurs et provoquer une dégradation des services à notre collectivité.

Réponse de Francis Vailles

La chronique rapporte les chiffres d'une étude sérieuse et suggère d'approfondir le sujet par d'autres moyens. Plusieurs professeurs sont probablement productifs et plusieurs facultés bien gérées, mais j'ai reçu trop d'échos d'abus et de sous-performance. Par ailleurs, au début des années 80, les profs d'université gagnaient 38% de plus que les profs de cégep, écart qui est de 62% aujourd'hui, selon l'étude en question. Pour plus d'information cliquer ici

Sur l'impact des droits de scolarité et les études universitaires

Une étude de Pierre Doray, professeur à l'UQAM, se penche sur « l'impact des droits de scolarité sur l'accès aux études universitaires au Québec et en Ontario entre 1946 et 2011 », dans le contexte où on constate une hausse de 948 % des droits depuis 1975. Cliquer ici pour lire l'article

Informez-nous!

Informez-nous de vos activités professionnelles

Lancement d'un livre, publication d'un article, obtention d'un prix, de subventions de recherche, participation à un colloque, à un congrès, organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique. Pour nous contacter : communications@scccul.ulaval.ca

Comité de rédaction : Anne Beauchemin, Puma Freytag, Suzanne La Vallée. Révision linguistique : Complément direct Service de révision et Anne Fonteneau

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications pour L'Équipe du SCCCUL

Rejoignez le SCCCUL sur Facebook!

L'Info SCCCUL est distribué à la communauté universitaire. © 2014 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval 2014